

## Infos pratiques

### Horaires :

Accueil uniquement sur rendez-vous du **lundi au vendredi de 9h à 16h**

### Les locaux

Ils sont adaptés pour les personnes en fauteuil roulant et les personnes à mobilité réduite (PMR)

La salle d'attente et la salle de réunion sont équipées de variateurs de lumière.

La salle d'évaluation est épurée.

### Téléphone portable

L'usage du téléphone portable est **autorisé**. Nous rappelons qu'il est **interdit de prendre des photos et des vidéos** au sein de l'établissement.

### Cafétéria

Une cafétéria est à votre disposition sur le site de l'EPSAN.

**Horaires :** du lundi au dimanche **de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**

### Recours / Plaintes / Réclamations

**Direction de la clientèle :** 03 88 64 61 01

Contactez la commission des usagers (CDU)  
**representantsdesusagers@ch-epsan.fr**

Contactez la personne qualifiée  
**paul.bajard@gmail.com**

## Votre parcours au pôle adultes du Bas Rhin

- Nous pouvons être **contactés pour une demande de diagnostic** par téléphone, par courriel ou via le formulaire de contact du site internet du CRA Alsace.
- Un **questionnaire** contenant des éléments sur votre parcours ainsi qu'une information préalable à l'intervention vous sont adressés.
- La **demande est enregistrée par le secrétariat** dès réception du dossier complet ainsi que d'un courrier d'adressage d'un professionnel de santé. Vous êtes alors positionné sur une liste d'attente.
- Un **rendez-vous** auprès d'un médecin et d'un(e) psychologue du CRA vous sera proposé dans un délai qui dépend de la liste d'attente.
- A l'issue de cette consultation, un **bilan pluridisciplinaire** peut être indiqué et réalisé sur plusieurs rendez-vous.
- Certaines évaluations nécessitent d'être filmées : un **accord écrit de votre part ou de votre représentant légal** est nécessaire en amont de l'enregistrement des vidéos.

- Les **observations cliniques vous sont restituées** ultérieurement au cours d'une consultation auprès du médecin psychiatre et éventuellement de membres de l'équipe.
- Un **compte rendu écrit du bilan** vous est ensuite remis ou adressé par voie postale.
- **Si un diagnostic d'autisme est posé**, un rendez-vous de post restitution vous sera proposé afin de répondre à vos questions et de refaire le point sur les recommandations.
- **Les CRA n'assurent pas d'accompagnement**, des préconisations de suivi et des recommandations vous seront proposées à l'issue de la restitution.

**Vous n'engagez aucun frais, l'ensemble des prestations est financé par l'état.**

# L'EPSAN

L'EPSAN, issu de la fusion des deux Centres Hospitaliers de Brumath et Hoerdlt le 1er janvier 1999, est un acteur majeur de l'offre de soins en Alsace. L'EPSAN compte 2 sites d'hospitalisation à temps complet, plus de 30 structures extrahospitalières, des établissements médicaux-sociaux, des services pour personnes âgées et des centres de ressources.

# Nous rejoindre

**Centre de Ressources Autisme  
Pôle adultes 67**

03 88 64 57 37

secretariatcra67@ch-epsan.fr

**Pour plus d'infos,  
rendez-vous sur le site du CRA**



## Plan d'accès du CRA pôle Adultes 67



**EPSAN** Etablissement Public  
de Santé Alsace Nord

*Un acteur majeur du dispositif de santé mentale dans le Bas-Rhin*

**Pour plus d'infos,  
Rendez-vous sur le site de l'EPSAN**



**EPSAN**

141 av. de Strasbourg BP 83  
67173 Brumath

# CRA Alsace

## Pôle Adultes du Bas-Rhin

Rattaché au pôle d'activité clinique du  
secteur G03 de l'EPSAN

Pour les personnes de plus de 16 ans



**cra**  
Alsace  
CENTRE DE RESSOURCES AUTISME

**EPSAN** Etablissement Public  
de Santé Alsace Nord  
*Un acteur majeur du dispositif de santé mentale dans le Bas-Rhin*

Annexe au livret d'accueil  
du CRA Alsace